

La vallée de la Risle et le marais Vernier : nouvelle zone humide Ramsar

Dossier de la rédaction de H2o
January 2016

La France a désigné le Marais Vernier et la Vallée de la Risle maritime comme sa 44^e zone humide d'importance internationale, le 18 décembre 2015. Par son rôle d'amortisseur du changement climatique, cette zone va contribuer à atténuer le réchauffement climatique.

Le site, couvrant plus de 9 500 hectares en Haute-Normandie, est un grand complexe estuaire composé de marais alluvionnaires, vasières, eaux estuariennes, rivières et tourbières. Il englobe notamment le marais Vernier qui accueille le plus important gisement de tourbe de France, sa proximité avec l'estuaire de la Seine et sa taille (4 500 hectares) en font l'une des plus vastes zones humides de la Vallée de la Seine ; ainsi que la Risle maritime, marquant la transition entre les eaux salées et les eaux douces, la zone présente un intérêt spécifique pour l'accueil de populations en migration ou la reproduction de certaines espèces.

Environnement France

À